

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 90 (1954)
Heft: 24

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

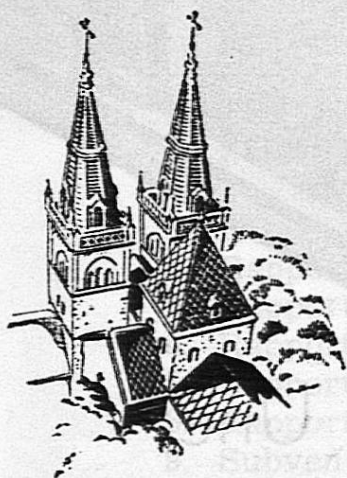
DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

396

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE ROMANDE

XXVIII^e CONGRÈS

NEUCHÂTEL - 25-27 juin 1954

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Quelle joie,
une course d'école

par le

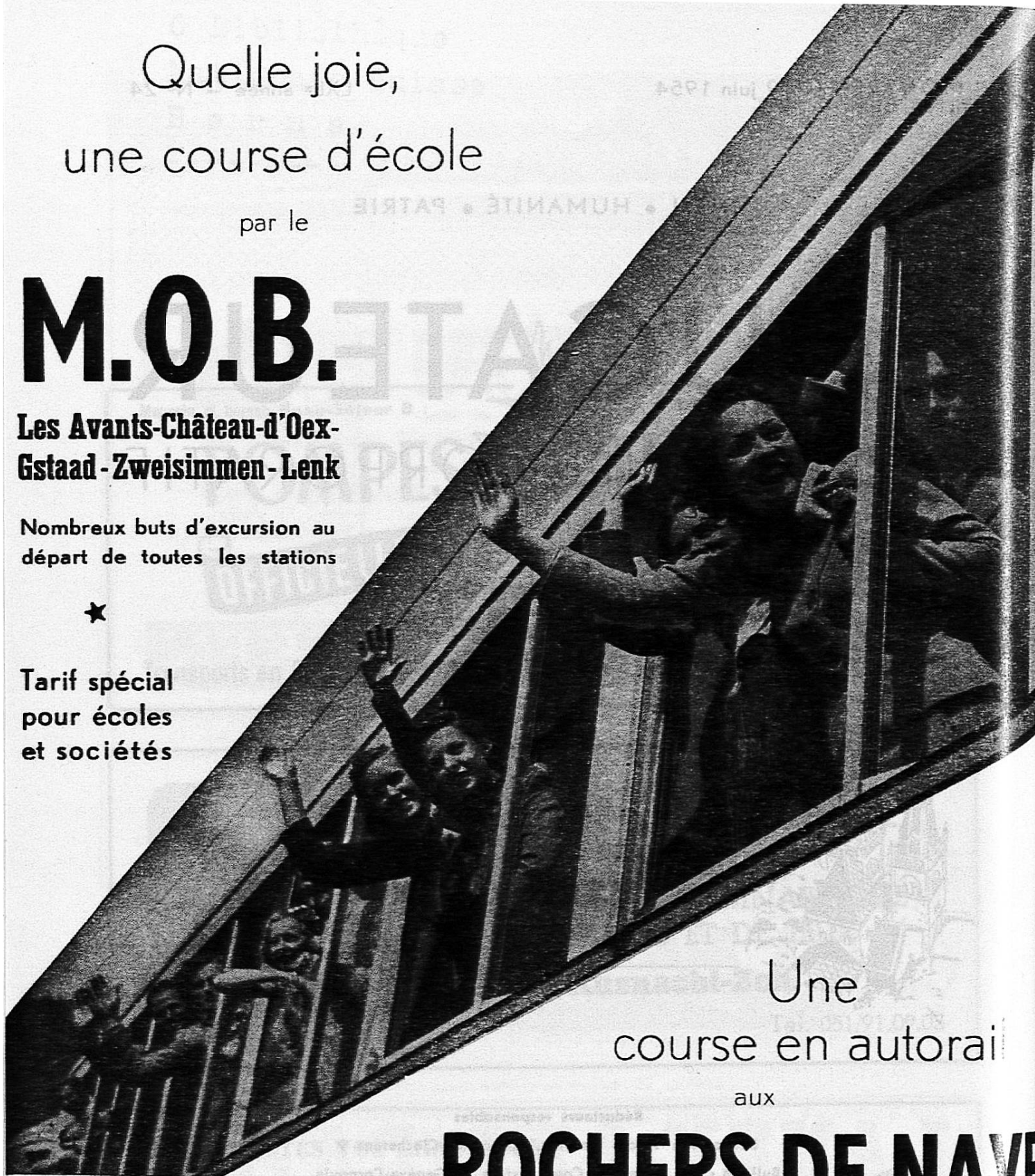
M.O.B.

**Les Avants-Château-d'Oex-
Gstaad - Zweisimmen - Lenk**

Nombreux buts d'excursion au
départ de toutes les stations



**Tarif spécial
pour écoles
et sociétés**



Une
course en autorail
aux

ROCHERS DE NAVE

(2045 m.)

Un souvenir inoubliable pour vos élèves

BELVÉDÈRE INCOMPARABLE
JARDIN ALPIN
HOTEL AVEC DORTOIRS COMPLÈTEMENT RÉNOVÉ

Tarif spécial pour écoles et sociétés

Renseignements : Direction M.O.B. MONTREUX - (Tél. 6.28.42)

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Assemblée des délégués S. P. R. — Rapport du congrès. — Exposition de dessins d'enfants du canton de Neuchâtel. — Rapport sur la 3ème session de la commission consultative des employés et des travailleurs intellectuels de l'O.I.T. — **Vaud:** Postes au concours. — Permanence S. P. V. — Morges. — Société vaudoise de T. M. et R. S. — Une création à Vallorbe. — Peinture libre à Echallens. — **Genève:** Les impressions de M. R. Luthi sur les écoles soviétiques. — **Neuchâtel:** Tous au Congrès. — Votation des 19-20 juin. — Comité central. — **Jura bernois:** Assemblée des délégués S. I. B.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: A. Chz.: Les institutions extrascolaires de l'U.R.S.S. — A la fleur de l'âge. — Matile: A propos des dessins d'enfants du musée pédagogique. — Colonies de vacances linguistiques en Suisse. — **Bibliographie.** — **Fiches.**

Partie corporative

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS S. P. R.

Mesdames et Messieurs les délégués S. P. R.,

Vous êtes convoqués en assemblée des délégués, le **vendredi 25 juin 1954**, à 15 h. 30, à Neuchâtel, Hôtel de Ville, salle du Conseil général.

Ordre du jour :

1. Liste de présence.
2. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 22 juin 1952, à Yverdon.
3. Rapport présidentiel.
4. Rapport du rédacteur du Bulletin.
5. Rapport du rédacteur de l'« Educateur ».
6. Rapport sur la Guilde de documentation.
7. Rapport du trésorier.
8. Rapport des vérificateurs.
9. Subvention des sections.
10. Budget du Congrès.
11. Fixation de la cotisation.
12. Traitements des rédacteurs et du trésorier.
Allocation au Comité.
13. Nomination du Comité central S. P. R.
14. Divers.

Le président : (signé) G. Delay.

RAPPORT DU CONGRÈS

A notre grand regret, le retard dans la parution du rapport du Congrès nous empêche de faire paraître en temps utile dans le Bulletin les amendements aux thèses du rapport. Les collègues qui désirent présenter des modifications à ces thèses sont priés de les adresser à

G. Delay, président de la S. P. R., Couvet, Neuchâtel
jusqu'au mercredi 23 juin, au plus tard.

EXPOSITION DE DESSINS D'ENFANTS DU CANTON DE NEUCHÂTEL

Deux cent trente dessins et peintures d'enfants sont exposés au Musée des Beaux-Arts de Neuchâtel. Cette exposition qui durera jusqu'au 27 juin, sera transportée à La Chaux-de-Fonds où le Musée des Beaux-Arts l'abritera du 3 au 11 juillet.

Il y a plusieurs années que nous projetons de montrer au public de beaux dessins faits par des enfants de chez nous. Bien que le choix n'ait pas été fait par des psychologues ou des éducateurs, mais par des artistes, notre but est d'ordre didactique aussi. Nous serions heureux que l'exposition soit visitée par les membres du corps enseignant appelés à donner des leçons de dessin. Rencontrerons-nous de l'opposition, du scepticisme, de la révolte ? Cela est à prévoir et c'est tant mieux, on ne fait jamais rien sans bousculer personne.

L'enseignement du dessin n'est pas encore ce qu'il devrait être et, si la visite de l'exposition permettait d'augmenter le nombre de ceux qui laissent à l'enfant le plus de liberté possible, nous serions heureux. On peut le dire, il existe chez nous des classes où les enfants dessinent sur de petites feuilles de papier pointillé. Le bon élève est celui qui trace, sous dictée, des lignes allant d'un point à l'autre avec le maximum de propreté ! Il y a encore des classes où les élèves copient la copie d'un dessin fait au tableau noir par le maître. Tout cela nous paraît faux, inutile et ennuyeux. Que devient le dessin, moyen d'expression de l'enfant dans les classes où, à la fin de la leçon, le même dessin existe à 25 ou 30 exemplaires.

N'oublions pas que la vision de l'enfant n'est pas notre vision, qu'il ne cherche pas à reproduire l'objet, du moins au début de la scolarité, que son dessin est plus sensible qu'intelligent. Que l'école ne brise pas l'élan des petits et leur laisse dire ce qu'ils ont à dire. Donnons-leur pour s'exprimer les outils nécessaires¹.

Plusieurs techniques sont représentées à l'exposition. La majorité des dessins ont été exécutés sans que l'enfant ait un modèle sous les yeux, ce qui, surtout chez les grands, n'exclut pas une observation préalable. Dans la plupart des cas le travail n'a commencé qu'après un dialogue entre maître et élèves, dialogue devant susciter l'enthousiasme. Quant à l'intervention du maître en cours de leçon, elle est infiniment délicate. Si, au début de la scolarité l'intervention de l'adulte est quasi nulle, elle augmente au cours des années. Mais, pour conseiller, il faut savoir, sinon l'apport de l'adulte risque d'être négatif.

¹ Papiers et formats différents, crayons, plumes, crayons de couleurs, craies, (grasses ou autres), roseaux, bambous, allumettes, gouache, couleurs à la colle, papiers de couleurs déchirés ou découpés, terre à modeler, etc., etc. en réservant aux petits des outils faisant des taches et non des traits.

Tout cela est très bien me direz-vous, mais nous manquons de matériel ou d'argent pour en acheter. Nous prendrons la liberté, après l'exposition actuelle, de nous approcher du Département de l'instruction publique pour que les crédits du matériel de dessin des écoles primaires soient augmentés. Nous sommes persuadés que Monsieur le chef du Département, qui a montré tant de compréhension pour notre effort, fera son possible pour satisfaire à notre requête.

Bref, l'enseignement du dessin, oreiller de paresse pour certains, est un enseignement subtil et difficile. Les éducateurs d'aujourd'hui lui donnent, à juste titre, de plus en plus d'importance.

En conclusion, de ces brèves réflexions qui ne font qu'effleurer certains problèmes fort complexes, nous souhaitons à tous les visiteurs de trouver au contact de ces dessins d'enfants, dessins qui auraient pu être faits par n'importe quels gosses de Suisse ou d'ailleurs, le maximum de plaisir.

André Ramseyer.

AVIS AUX CONGRESSISTES

Cette exposition, grâce à la Direction du Musée des Beaux-Arts, sera ouverte pendant la durée du Congrès. Elle intéressera sans doute nos collègues au même titre que les expositions de travaux d'enfants et d'œuvres artistiques du corps enseignant, sises dans le même bâtiment.

RAPPORT SUR LA TROISIÈME SESSION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES EMPLOYÉS ET DES TRAVAILLEURS INTELLECTUELS DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (Genève, 10 au 22 mai 1954)

Cette troisième session a revêtu une importance particulière pour le Corps enseignant, puisque, pour la première fois, l'OIT avait mis à l'ordre du jour une question ayant trait au personnel enseignant sous le titre : « *Conditions d'emploi du personnel enseignant* ».

Pour la Suisse, l'importance était doublée par le fait que c'était la première fois que notre pays était représenté dans cette commission.

20 pays membres de l'OIT avaient envoyé des représentants : Autriche, Belgique, Brésil, Chine, Egypte, Etats-Unis, Finlande, France, Inde, Italie, Mexique, Pays-Bas, Pérou, Pologne, République fédérale allemande, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie et Uruguay.

La Suisse avait désigné les délégués suivants : Gouvernement : MM. Antoine Borel et A. Jobin, Employeurs : MM. P. Dübi et A. Rossi, employés : MM. F. Portmann et G. Delay.

En plus des 120 délégués officiels, plusieurs groupements avaient envoyé des conseillers techniques, et nombre d'associations avaient désigné des observateurs. C'était le cas de la FIAI dont le président Laret, le secrétaire général Michel et le trésorier Willemmin se relayèrent pour suivre les débats.

La séance plénière réunissait ainsi 202 personnes.

Signalons le rôle actif que jouèrent M. Ronald Gould, secrétaire de la NUT et président de la CMOPE, M. E. Hombourger, membre du bureau de la Fédération de l'Education nationale de France et Secrétaire général du Comité d'Entente, et M. Robert Michel, Secrétaire général de la FIAI qui remit aux délégués la « Charte des droits du Corps enseignant » qui servit de base à bien des discussions.

Deux sous-commissions furent constituées : la première pour discuter essentiellement du « Chômage parmi les employés et les travailleurs

intellectuels », et la seconde, qui nous concerne plus particulièrement, pour examiner « Les conditions d'emploi du personnel enseignant ».

Le B.I.T. avait préparé sur ce dernier objet un excellent rapport traitant des problèmes principaux, depuis les qualifications requises, le mouvement professionnel, la liberté d'association, la collaboration des enseignants à l'administration de l'enseignement, les activités post et périscolaires, le contrat d'emploi, le recrutement, la stabilisation de l'emploi, la durée du travail, la rémunération, la protection de la santé et les risques sociaux, et même la formation professionnelle.

Il ne fallait pas espérer aborder tous ces points au cours d'une session de deux semaines.

Les délégués et observateurs se réunirent séparément en trois groupes : gouvernements, employeurs et employés. Il y eut même des sous-groupes étudiant chacun un des sujets à l'ordre du jour, puis les propositions des groupes furent discutées en sous-commission, pour être présentées en dernier lieu en séance plénière.

Les séances plénières étaient présidées par M. Kaufmann, de l'Office fédéral de l'Industrie et du Travail. Il était secondé pour les questions se rapportant au personnel enseignant par M. Grünberg, secrétaire du B.I.T.

A plusieurs reprises, dans les groupes, en sous-commission et finalement en séance plénière, les délégués de l'Italie et du Brésil cherchèrent à faire adopter des textes en faveur des écoles privées. Finalement, le groupe des employés vota, à l'unanimité moins une voix un texte de M. Hombourger, délégué français, ayant la teneur suivante :

« Considérant que le régime juridique et le mode de financement des « écoles privées » posent des problèmes différents dans chaque pays et engagent leur constitution même, le groupe des travailleurs de l'enseignement déclare que ces problèmes ne relèvent pas de sa compétence ».

La sous-commission des conditions d'emploi du personnel enseignant vota une résolution demandant la convocation par les soins du BIT d'une réunion spéciale réservée à l'étude du « Droit d'association » et à celle des « Traitements et retraites du personnel enseignant ».

Dans une autre résolution, la sous-commission a défini :

- Les droits généraux du personnel enseignant,
- Les conditions d'emploi,
- La sécurité sociale,
- Les conditions de travail.

Un des points les plus discutés en sous-commission fut celui par lequel certains délégués employeurs surtout cherchaient à mettre en opposition les droits de l'éducateur et ceux de la famille. Leur argumentation était basée sur l'article 26 de la Déclaration des droits de l'homme. Le but visé était en contradiction complète avec la Charte des droits des éducateurs et celle des droits de l'enfant. Aussi, une motion présentée par M. Gould réussit-elle de justesse à écarter les prétentions de ceux qui, sous l'apparence des droits de la famille visaient un tout autre objectif ; la proposition de M. Gould fut adoptée par 16 voix contre 15 ; il y eut 2 abstentions.

En séance plénière, une nouvelle offensive fut déclenchée par un délégué du Brésil dans le même sens tendant à faire une obligation à l'Etat de subventionner l'enseignement privé, sous le couvert des droits de la famille dans l'éducation. Elle fut repoussée par 84 voix contre 12 et 3 abstentions.

Les textes officiels des résolutions prises seront transmis aux comités des associations du personnel enseignant de Suisse dès que le B.I.T. nous les aura fait parvenir.

Quelques considérations s'imposent :

Tout d'abord, l'O.I.T. est la seule institution internationale où les commissions tripartites permettent des débats directs entre délégués des gouvernements, des employeurs et des employés. Il faut donc utiliser au maximum les possibilités qu'elle nous offre. Si une prochaine assemblée est convoquée dans la même forme, il est désirable que les associations désignent un ou deux conseillers techniques pour accompagner le délégué officiel. Les conseillers techniques et les observateurs ont le droit de prendre part aux discussions, mais ils ne votent pas.

On se rend compte que les associations qui ont le plus d'influence sont celles qui sont le plus fortement organisées. Si les sociétés d'enseignants veulent exercer une influence à l'avenir, elles ont intérêt à s'organiser plus étroitement, sur le plan professionnel.

Il faut considérer également que les travaux actuels de l'O.I.T. ont pour objet principal l'adoption de principes généraux dont la mise en application constitue un progrès parfois considérable pour les pays sous-développés, mais ne font que confirmer des situations acquises dans les pays évolués. Le devoir de ces derniers est de collaborer à ces premiers travaux. A mesure que l'évolution se poursuivra, les résolutions deviendront plus effectives pour les pays évolués également.

Les résolutions prises au cours de la session de la Commission consultative des Employés et des Travailleurs intellectuels sont transmises au Conseil d'administration de l'O.I.T. qui doit les accepter, mais peut aussi les écarter.

Une fois adoptées, elles sont soumises avec recommandation aux Etats-membres qui sont invités à légiférer sur les points traités dans les résolutions.

En terminant, nous nous plaisons à relever l'excellent esprit qui a régné pendant la session de cette Commission.

Après un démarrage laborieux, des prises de contact que nous aurions voulu plus brèves, le travail effectif s'est révélé plus fructueux qu'on ne pouvait l'espérer au début.

Dans tous les groupes, on a manifesté le désir d'arriver à des conclusions pratiques, et dans ce but, chacun a consenti des concessions, car il est bien entendu que d'une organisation tripartite, il ne peut sortir que des résolutions qui soient des compromis. La collaboration et l'arbitrage sont à ce prix.

Couvet, ce 8 juin 1954.

G. Delay, Président S.P.R.

VAUD

POSTES AU CONCOURS

Jusqu'au 26 juin 1954 :

- Crissier** Institutrice primaire.
Ne se présenter que sur convocation.
- Montricher** Instituteur primaire.
Entrée en fonctions le 1er juillet 1954.

Jusqu'au 30 juin 1954 :

- Ballaigues** Maîtresse de travaux à l'aiguille (6 h.).
Entrée en fonctions de suite. Traitement légal.
- Bussy s/Morges** Instituteur primaire.
Entrée en fonctions le 1er novembre 1954.
Obligation d'habiter le collège.
- Montreux-Châtelard** Institutrice primaire à Brent.
Obligation d'habiter l'appartement du collège.
Instituteur et institutrice primaires aux Avants.
On prendrait éventuellement un couple.
Obligation d'habiter le village.
Indemnité de résidence : Instituteur Fr. 500.—.
Institutrice veuve ou célibataire Fr. 250.—.
- Ormont-Dessus** Instituteur primaire.
Entrée en fonctions le 1er septembre 1954.
Obligation d'habiter l'appartement du collège.
- Peney-le-Jorat** Instituteur primaire supérieur.
Obligation d'habiter l'appartement du collège.
- Renens** Instituteur primaire supérieur.
Indemnité annuelle de résidence : Fr. 500.—.
Prière de s'abstenir de toute démarche personnelle.
- Crissier** Institutrice primaire.
Entrée en fonctions le 30 août 1954.
Ne se présenter que sur convocation.
- Rances** Instituteur primaire.
Obligation d'habiter l'appartement du collège.

PERMANENCE S. P. V.

Il n'y en aura pas le *samedi 26 juin*, jour du Congrès de Neuchâtel.
En cas d'urgence, s'adresser au président : P. Vuillemin, Pontaise 21,
Lausanne.

MORGES. — GYMNASTIQUE DU CORPS ENSEIGNANT

Elle a lieu les 1er et 3e vendredis de chaque mois à la salle de gymnastique du Collège des Charpentiers, à 17 h.

Prochaine leçon, le vendredi 2 juillet.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE T. M. ET R. S.

Il ne sera pas fait d'expédition de matériel pendant les mois de juillet et août. Soyez prévoyants !

UNE CRÉATION A VALLORBE

Nous nous faisons un plaisir de signaler la création prochaine à Vallorbe d'« Azur et Or », une féerie dont notre collègue David Maillefer a écrit le livret. La musique est de M. Edmond Isaac, pasteur.

« Azur et Or », évoque, par ses chœurs, rondes et soli, la vie de Vallorbe et du Jura par une belle journée d'été.

Bon nombre de nos collègues connaissent déjà le talent de David Maillefer, revuiste spirituel et aussi poète sensible et délicat. Quant à la musique d'Ed. Isaac, compositeur qui mériterait une plus large audience, elle plaira aux plus exigeants.

Les représentations d'« Azur et Or » auront lieu à Vallorbe les samedi et dimanche 26 et 27 juin, 3 et 4 juillet.

V.

PEINTURE LIBRE A ECHALLENS

Cette séance d'initiation organisée par la Guilde du Travail le 19 mai a été suivie par 18 collègues du district (et même de plus loin). Les applaudissements et les remarques en fin d'après-midi prouvent que tous ont été enchantés et sentaient le besoin d'une telle séance.

Notre collègue M. Perrenoud, artiste et pédagogue, promoteur de la peinture libre dans notre canton, a défini les buts et la méthode ; en résumé, bien sûr incomplet : permettre à l'enfant de s'exprimer, de « se » raconter, tout en étant personnellement suivi par un maître attentif et compréhensif.

Le matériel : celui qu'on nous fournit ne convient pas ; quelques dépenses s'imposent, mais elles ne sont pas exorbitantes.

Et nous avons mis nous-mêmes la main à la pâte : quelques peintures réussies, d'autres moins, forcément.

Reste à juger de la valeur des œuvres enfantines. Un après-midi entier y sera nécessaire ; à l'unanimité, il est décidé de l'organiser au début de l'automne.

Merci, Perrenoud ! Nous nous réjouissons de te revoir. Merci aussi à Mlle Biéler, qui a réussi dans cette voie de la peinture libre et nous a présenté quelques émouvantes œuvres de sa classe.

P. Badoux.

Quelle famille d'instituteur, si possible avec enfants, passant le mois d'août à la montagne, prendrait en pension garçon de 13 ans prim. sup. et lui donnerait une heure de français par jour ?

Prière d'écrire à M. Albert Schwab, instituteur, 15, av. du Mont-Pèlerin, Vevey.

GENÈVE LES IMPRESSIONS DE M. ROBERT LUTHI SUR LES ÉCOLES SOVIÉTIQUES

Mercredi 9 juin une trentaine de collègues avaient répondu à l'invitation du comité pour entendre M. R. Luthi, maître secondaire, pionnier de la radio, nous faire part de ce qu'il a vu dans quelques écoles de Moscou et Léninegrad. En complément à ses articles de la « Tribune » et à ceux de Chabloz dans l'« Educateur », tous fort intéressants, l'orateur nous exposa en détail certains aspects de l'enseignement soviétique. Ses observations pertinentes illustrées de remarquables clichés en couleurs suffirent à nous donner une vivante image de la réalité. Et son enthousiasme pour certaines réalisations et réussites pédagogiques fut facile à partager. Comment, en effet, ne pas admirer cette discipline exemplaire régnant partout, cette soif de savoir des écoliers, ce prestige de l'Ecole, qui expliquent sans doute l'étonnante proportion d'élèves achevant avec succès le cycle des études secondaires (94 %)¹ ?

Comment ne pas envier ces cercles d'études et ces maisons de pionniers où s'écoulent si fructueusement les loisirs des adolescents ? Cette collaboration bienveillante entre l'Ecole et les parents ? La générosité de l'Etat en faveur de l'instruction populaire ?

Constatons sans effroi le réalisme d'un enseignement axé résolument vers la science et la technique, c'est-à-dire face à l'avenir, alors que nous autres Occidentaux restons attachés à un passé révolu, inconcevable pour nos gosses, eux qui ne vivent qu'autos, avions, cinéma, TSF et sport.

Comment ne pas rester confondus devant cette volonté de paix de nos collègues russes, qui ont reçu royalement et avec tant de cordialité les douze éducateurs suisses qu'ils avaient invités ? Tout cela n'est pourtant pas de la poudre aux yeux ! Car ce que Luthi a vu là-bas corrobore pleinement les faits rapportés dans l'ouvrage de Cordey : **Visa pour Moscou** (1951), qu'il faut lire.

Merci à notre collègue Luthi pour son cran, sa rigoureuse objectivité, son sens de l'humain et le message d'espoir qu'il nous a rapporté d'au-delà du rideau de fer — ce mur d'incompréhension tragique !

E. F.

NEUCHÂTEL

VOTATION DES 19 ET 20 JUIN

Vous aurez lu et entendu tout ce qu'il y a à dire de la loi sur les retraites de l'Etat. Il serait oiseux d'y revenir in extremis. Chacun sait que tous les soins de la plus minutieuse attention ont été apportés à son élaboration par les autorités, les secrétariats des départements compétents, les Commissions officielles, les Comités des organisations professionnelles. On ne concevrait point qu'un seul collègue ne prît la peine de déposer dans l'urne aujourd'hui ou demain, son

O U I

¹ Voir les chiffres de chez nous cités par M. Dottrens aux pages 557/8 de l'*Educateur* No 22).

Il est bon de rappeler, et c'est un des meilleurs arguments à avancer dans les discussions, que les prestations de cette nouvelle loi n'ont rien d'excessif, qu'au contraire, elles sont nettement supérieures dans d'autres cantons et pays.

La loi mettra fin au régime des allocations. Le refus du peuple ne consacrerait pas le statu quo, mais obligerait l'Etat à mettre sur pied un nouveau projet qui nous serait forcément défavorable.

Qu'ainsi donc personne ne se rende coupable d'abstention !

W. G.

TOUS AU CONGRÈS

Que tous les collègues neuchâtelois, ceux du Bas qui sont sur place, ceux du Haut qui se rappellent avec émotion le succès du Congrès aux Montagnes en 1936, se fassent un devoir d'être à Neuchâtel le 26 juin ! Leur présence est le premier hommage qu'ils voudront rendre au labueur désintéressé et très considérable accompli par le corps enseignant du chef-lieu.

Au reste, ils peuvent être certains de trouver plaisir et profit dans les manifestations culturelles et récréatives qui leur seront offertes.

Que personne n'hésite donc ! Les inscriptions de la dernière heure seront encore volontiers accueillies.

W. G.

Les collègues neuchâtelois sont informés que le Département de l'instruction publique a bien voulu adresser une circulaire à toutes les Commissions scolaires leur recommandant d'accorder congé à tous les membres du corps enseignant qui désirent participer au Congrès de la S. P. R.

COMITÉ CENTRAL

Depuis longtemps, le C. C. n'avait pas été convoqué, ce qui n'est pourtant point signe d'inertie puisque ces dernières semaines ont vu se multiplier les séances de cartel et comités divers. C'est précisément de celles-ci qu'il fut rendu compte au C. C.

Après de nombreuses discussions et entrevues au sujet de la prochaine votation concernant la loi sur les retraites, il a été décidé de renoncer à une campagne de grande envergure pour des raisons psychologiques et... autres. Imprimés, circulaires, propagande dans les journaux seront néanmoins coûteux et ont contraint les Comités des associations intéressées à fixer une quote-part à ces frais de deux ou cinq francs par membre. On ne peut rien faire sans argent. Chacun connaît l'importance de l'enjeu et consentira volontiers à ce petit sacrifice.

La Caisse d'Entraide retient aussi longuement l'attention du C. C. (renseignements sur les cas en cours et nouvelle demande).

M. Bille, en qualité de membre du Comité d'organisation du Congrès, rapporte sur le travail intense fourni par les diverses commissions et se plaît à louer le bon esprit qui n'a cessé de régner entre les divers artisans de cette importante manifestation. Il espère avec nous que la participation d'un grand nombre de collègues viendra récompenser cet effort.

Et déjà, à la demande du groupe des membres non rattachés à la V. P. O. D., la prochaine assemblée cantonale est fixée. Elle aura vraisemblablement lieu le samedi 2 octobre toute la journée et comprendra

la séance annuelle de la S.P.N., celle de la S.T.M.R.F. et celle de la V.P.O.D. Elle aurait lieu à Cernier et se terminerait par la visite de l'Ecole d'agriculture agrandie. Envisagée sous cette forme, elle aura des chances d'atteindre un grand nombre de collègues satisfaits de ne pas avoir à se déplacer plusieurs fois.

W. G.

JURA BERNOIS

S. I. B. — ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Le 29 mai, au Buffet de la Gare, à Delémont, le Comité de la S.P.J., les délégués jurassiens et les présidents de sections se sont réunis en assemblée préalable, sous la présidence de M. A. Berberat, Bienne, pour étudier les tractanda de l'assemblée de Berne, et pour définir l'attitude des Jurassiens à l'égard de certains d'entre eux. MM. K. Wyss, secrétaire de la S.I.B., Schärli, président du Comité cantonal, J. Cueni, président de l'assemblée des délégués, s'étaient déplacés à Delémont. Une telle confrontation s'est démontrée indispensable une fois de plus.

C'est dans la salle du Grand Conseil que, le samedi 5 juin, à 9 h., notre collègue J. Cueni, Zwingen, ouvre l'assemblée annuelle. Il salue la présence du directeur de l'Instruction publique, M. le Dr V. Moine, et donne la parole au secrétaire central, M. Wyss, pour la lecture du rapport d'activité du C.C. L'assemblée exprime ensuite sa désapprobation unanime à l'endroit de M. le député A. Burgdorfer, président de la commission extra-parlementaire, chargée de l'élaboration de la loi sur les traitements, laquelle n'a plus été réunie depuis deux ans, malgré que tous les membres en aient demandé la convocation. M. H. Landry, député, déclare qu'il s'agit d'un abus d'autorité manifeste, et son intervention fait une forte impression aussi sur nos collègues de l'ancien canton. Le rapport de la commission pédagogique est présenté par M. Ed. Guéniat, directeur de l'Ecole normale, Porrentruy : Le centre d'information s'est efforcé de mettre en pratique les thèses du Congrès de Delémont : élaboration de règlements, groupes d'études, installations de classe, impression de clichés, confection de fichiers, séparation des études à l'E.N. Une proposition de la section de Delémont, concernant la création d'une caisse de compensation familiale interne, a été rejetée à une grande majorité. M. Turberg, Delémont, déplore que l'allocation mensuelle pour enfants ne s'élève qu'à 12 fr. 50, alors qu'elle est de 25 fr. dans l'industrie. Les modifications de statuts ne donnent lieu qu'à une faible discussion, et, à midi, le président peut lever la séance.

T.

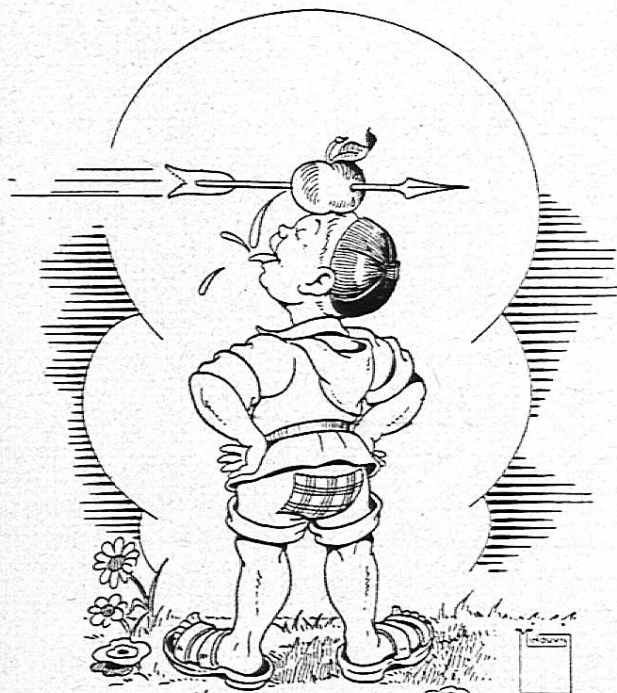
COMMUNIQUÉ

LE GRAND NUMÉRO DE L'« ECOLIER ROMAND » A PARU

Afin que le plus grand nombre possible d'enfants puissent recevoir le numéro spécial de l'« Ecolier romand » d'été, lequel contient des rubriques particulièrement vivantes, l'administration de l'« Ecolier Romand », rue de Bourg 8, Lausanne, organise une vente au numéro (50 ct. l'exemplaire). Au sommaire nous relevons :

Un gymkana de vacances - La fin du feuilleton - La fin des aventures de Nick à l'Alaska - Des histoires - Des bricolages de plein air.

Mise en vente immédiate. Un sincère merci à l'avance au corps enseignant de faire parvenir de nombreuses commandes.



Chic!... du POMDOR
CIDRERIE J'YVERDON

Loterie Romande



3 juillet
2 x 120.000

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S. P. V.

*Êtes-vous assuré
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT

Ed. Payot 2 Lausanne Téléphone 23 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

En PHOTOGRAPHIE la couleur

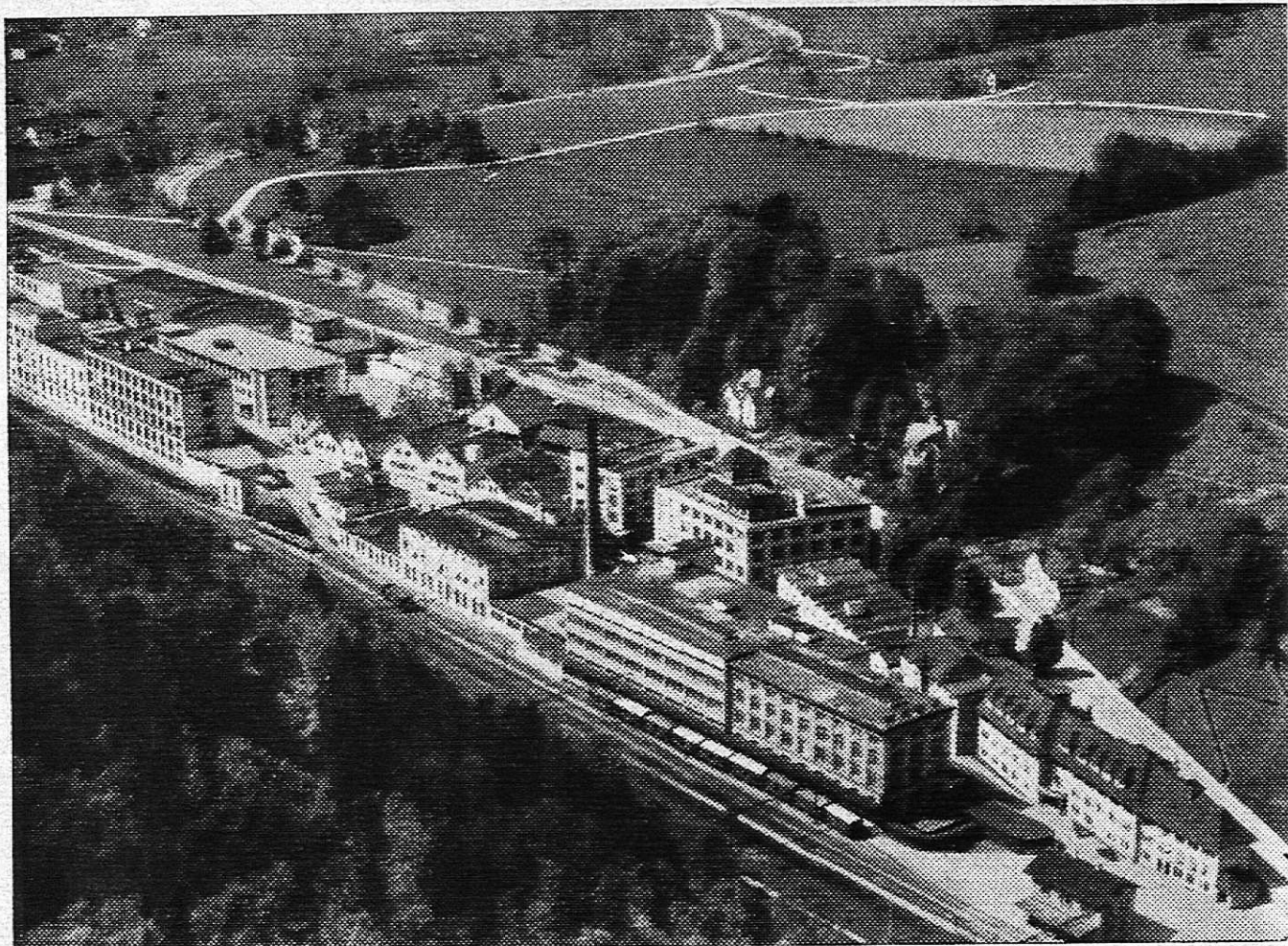
Est aussi du domaine de l'amateur.

Films Kodachrome, Agfacolor

A. SCHNELL & FILS Pl. St-François 4

PHOTO - PROJECTION - CINÉ

LAUSANNE



La Fabrique Maggi s'étire au fond d'une jolie vallée, à Kempttal près de Winterthur, au milieu de son immense domaine qui non seulement fournit une grande partie des légumes entrant dans la fabrication des produits Maggi, mais nourrit l'un des plus magnifiques troupeaux du pays.

Assister à la préparation des légumes frais, des céréales et des légumineuses dans cette immense cuisine qu'est la Fabrique Maggi... à la naissance des Potages, au conditionnement des Bouillons et de l'Arôme Maggi... voir les cultures et l'élevage Maggi... voilà un but idéal pour une course d'école !

Chaque groupe est bien reçu à Kempttal par des guides parlant français et une petite collation est offerte pour réparer les fatigues du voyage.

Partie pédagogique

LES INSTITUTIONS EXTRASCOLAIRES DE L'U.R.S.S.

Avant de terminer par quelques réflexions personnelles la relation du voyage des enseignants suisses en U.R.S.S., je tiens à signaler le développement qu'ont pris dans ce pays les *cercles d'études* c'est-à-dire les activités éducatives extra scolaires. Elles me paraissent un si heureux complément au travail de l'école et une institution si originale que, malgré la difficulté que j'ai éprouvée à en bien comprendre l'organisation et les buts, j'essayerai d'en donner un aperçu aussi exact que possible.

Les cercles d'études dans les écoles

Pour en bien comprendre l'utilité et l'intérêt, il faut se souvenir que l'enseignement obligatoire en U.R.S.S. s'impose de l'extérieur à l'ensemble de la classe. Pas question d'école sur mesure pas plus que d'éducation fonctionnelle, mais bien d'une présentation systématique de la connaissance et d'un entraînement rigoureux aux techniques. Ainsi, pas de temps perdu à s'adapter aux intérêts et à répondre aux aspirations de chacun. Précision, enchaînement logique des faits et des idées, austérité paraissent être les vertus essentielles de l'enseignement soviétique parce qu'il vise à l'utilitaire, au rendement pratique. Ce qui ne l'empêche pas d'être concret et d'employer tous les moyens audio-visuels pour aider à la compréhension et étayer solidement le savoir. Mais on conviendra qu'un tel régime scolaire qui fait fi des goûts artistiques, du désir de travailler manuellement et de rechercher personnellement la documentation intéressante laisserait la plupart des enfants insatisfaits. Les cercles viennent donc combler les insuffisances de l'école obligatoire en proposant des activités au choix des écoliers.

Les cercles d'étude, offerts à tous les enfants dès la 10^e année, se tiennent dans les bâtiments scolaires entre les heures d'école, parfois jusqu'à 21 heures. Dirigés par les maîtres et maîtresses de l'établissement, ils réunissent en général jusqu'au 30-35 % des écoliers qui, leur classe obligatoire terminée, reviennent commenter des textes, apprendre une deuxième langue étrangère, réaliser des expériences, observer la vie des plantes, mettre au point des préparations microscopiques, travailler au tour, à l'établi le métal ou le bois, graver sur des linos, créer des mosaïques ; un riche éventail de possibilités permet aux enfants de trouver les activités qui leur conviennent. En passant, au cours de leur scolarité, dans de nombreux cercles différents, ils parviendront à se découvrir, à prendre conscience de tous leurs dons.

Des cercles d'étude pour enfants existent aussi dans certains Palais de culture destinés aux adultes. Le *Palais de la culture des usines Staline*, par exemple, que nous avons visité, offre le tiers de ses 30 000 m² aux élèves des écoles pour des cercles de leur choix. Deux fois trois heures par semaine, 1420 d'entre eux accourent dans ce vaste bâtiment où ils ont formé 44 cercles de peinture, de musique (on joue entre autres de la balalaïka), de lecture et des amis du livre qui organisent des

rencontres avec les écrivains pour discuter des œuvres nouvelles, les critiquer et en comprendre les intentions ; on y apprend à relier, on se livre à des observations au microscope. D'autres enfants, les plus nombreux peut-être, y préparent tout simplement leurs devoirs scolaires à l'aide des manuels que contient la bibliothèque riche par ailleurs de 37 000 volumes et que fréquentent 4500 jeunes lecteurs.

Si, dans les cercles d'étude des bâtiments scolaires et des palais de culture tous les élèves sont admis, il n'en est pas de même chez les pionniers qui sont constitués par les meilleurs écoliers de 9 à 14 ans.

Les pionniers

L'institution des pionniers se propose de créer une élite pénétrée des principes marxistes, qui deviendra, à partir de 14 ans, la *jeunesse communiste* (komsomols) qui alimentera, plus tard probablement, le parti communiste dans l'Union soviétique. Et l'on sait le dynamisme de ces komsomols qui, par exemple, au nombre de 25 000 ont, après leurs journées de travail, dragué le golfe de Finlande pour en tirer la terre destinée à édifier la colline sur laquelle ils construiront ensuite le stade de Léninegrad (100 000 places assises). L'éducation reçue par les pionniers paraît donc porter des fruits ! A l'école, ces pionniers constituent déjà, moralement, des cadres imbus du devoir qui leur incombe d'aider les maîtres en se montrant complètement dévoués à la collectivité scolaire, en maintenant la discipline et en contribuant à élever le niveau des études. Dans certaines classes, presque tous les élèves portent par dessus leur tablier noir le foulard rouge qui distingue les adhérents à cette institution ; ailleurs, par contre, la proportion est beaucoup plus faible ; en moyenne, je pense qu'on peut admettre que le 30 à 35 % des enfants de 9 à 14 ans, appartiennent aux pionniers pour lesquels l'Etat, on le comprend aisément, consent d'importants sacrifices financiers.

Le Palais des pionniers de Léninegrad

Chacun des sept arrondissements de Léninegrad compte un palais et vingt maisons de pionniers. Nous avons eu le privilège de passer une soirée dans le plus beau de ces bâtiments, une ancienne résidence princière où s'affairent chaque jour 256 pédagogues formés spécialement pour l'éducation des 16 000 pionniers qui fréquentent deux fois trois heures par semaine les 308 locaux de la maison. Salles de jeux, de musique, de danse, d'exposition, d'aquarium, de terrarium, salles des contes où se lisent les récits imaginaires qu'illustrent les plus jeunes, salles de lecture et de repos, et 48 laboratoires de physique, ateliers et jardins. Car les pionniers ont aussi leurs cercles d'étude ; par des recherches, des essais, ou simplement des compilations, on les met en mesure de découvrir leurs capacités pour les offrir, et tout de suite, au service de la collectivité.

Les diverses activités des cercles de pionniers se répartissent partout en 7 sections que je crois intéressant d'énumérer sommairement : 1. *Sports* : gymnastique, lutte, boxe, patin, ski, - échecs. 2. *Nature* : jardins d'étude, cultures, essais, participations aux expositions horticoles de

l'URSS, élevage. 3. *Excursions* : visites d'usines, préparation de voyages d'étude avec la collaboration des savants de l'Université, camping en été, dans l'Oural, le Caucase, les îles de la Mer Blanche, les Mts-Sayan. 4. *Etude du milieu* : sol, sous-sol, flore, faune, géologie, histoire, - journal mural. 5. *Technique*, cercles de radio, d'électricité, de télévision, de cinéma, de modèles réduits - recherches et concours. 6. *Arts*, chant choral, jeux dramatiques, comédies, danses, orchestre, concerts dans les hôpitaux. 7. *Travail collectif* : organisation de conférences, de concert, de rencontres avec les savants et les écrivains. La bibliothèque comporte trois salles de lecture pour la technique, les arts, la littérature.

C'est 7 680 000 roubles qui seront dépensés en 1954 dans ce seul palais de pionniers de Léninegrad ; j'ai tenu à indiquer les multiples activités qui s'y déploient pour donner une idée aussi complète que possible de l'ampleur que l'on accorde à l'institution des pionniers et des moyens qu'utilise cette éducation collectiviste.

Lors de notre visite à ce magnifique palais, nous sommes accueillis dès l'entrée par une foule d'enfants qui évoluent entre des colonnes de marbre, de fragiles céramiques chinoises et des meubles anciens de grande valeur. Des fillettes nous entourent, nous questionnent en un français rocailleux sur notre famille, nos enfants, nos élèves, puis, nous prenant par la main, elles nous entraînent dans le joyeux tourbillon de leur danse aux sons de quelques accordéons. Nous sommes émus et surpris, une fois encore, de tant de liberté disciplinée.

Poursuivant notre ronde, nous traversons les locaux silencieux des joueurs d'échecs. Dans les ateliers, nous nous approchons des jeunes gens penchés sur leur tour ; dans un coin, un de leurs camarades met au point un modèle réduit d'hélicoptère. Nous photographions deux fillettes de 14 ans à côté du bébé-tracteur qu'elles ont construit elles-mêmes de toutes pièces. Nous nous extasions devant une péniche-miniature mue par un nouveau propulseur à réaction inventé et construit par une jeune fille de 15 ans. Nous apprenons que les pionniers participent aux concours-expositions qu'organise l'Etat pour stimuler les recherches de cette jeunesse active et encourager ses initiatives. Les travaux particulièrement réussis, les découvertes originales, qu'ils proviennent des jardins d'essais, des ateliers ou des laboratoires, obtiennent des prix importants.

A Moscou, dans la *Maison centrale des enfants de cheminots*, nous avons retrouvé même ambiance, même ruche bourdonnante d'une activité à la fois joyeuse et tranquille. Dans la salle de spectacle, nous eûmes le plaisir d'entendre des chœurs d'enfants célébrant la Patrie soviétique et le bonheur des pionniers, puis nous avons applaudi des danses expressives, vrais jeux dramatiques exécutées par deux garçons. Dans un local assez vaste, nous admirons un chemin de fer pour enfants avec gares, ponts, tunnels, aiguilles, signaux et convois en mouvement réglé par des enfants ; chaque arrondissement de chemin de fer possède ainsi sa ligne ferrée pour enfants, la plus grande mesure, paraît-il, huit kilomètres.

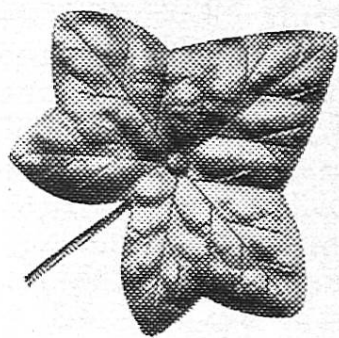
Pas besoin d'expliquer longuement à des éducateurs les avantages qu'offrent ces activités extrascolaires organisées ; on voit tout de suite le rôle qu'elles peuvent jouer dans l'orientation professionnelle et comment elles préparent aux éventuels changements de profession qu'imposent peut-être les circonstances économiques. Elles procurent à l'enfance et à la jeunesse des loisirs intelligents et actifs bien préférables au vagabondage et aux mauvaises lectures. Si elles mettent en pratique les connaissances acquises à l'école, elles les enrichissent d'impressions nouvelles en permettant aux jeunes de prendre conscience des valeurs qu'ils possèdent et en leur donnant l'occasion d'apprendre à les exprimer. On peut seulement regretter que toutes ces activités restent toujours dirigées vers des fins économiques, mais c'est là une autre affaire.

D'ailleurs, la jeunesse n'est pas seule à bénéficier de loisirs intelligemment employés ; il existe, pour les adultes, de nombreux palais de culture, entretenus par l'Etat près des usines. Celui des usines Staline à Moscou est sans doute un des plus vastes et des plus fréquentés. Après leur journée de travail, deux à trois mille ouvriers trouvent là l'occasion d'entendre des conférences, de discuter avec des savants, de se communiquer leurs expériences, de voir du théâtre, d'applaudir à des soirées récréatives, de chanter ensemble ou de jouer eux-mêmes la comédie. Deux milles amateurs d'art ont constitué 46 cercles. Les jours de fête, plus de cinq mille personnes accourent au palais pour s'y divertir.

Dans un prochain article, j'essaierai de tirer quelques conclusions et de résumer « Les impressions du voyage en U.R.S.S. ».

A. Chz.

A LA FLEUR DE L'ÂGE



Arrachés brutalement à la chaleur du nid familial, des enfants accablés de fatigue et de désespoir étaient mêlés à la foule des réfugiés qui affluaient à nos frontières. Petites victimes innocentes d'une barbarie sans nom, ils ne pouvaient comprendre encore que cette fuite avait quelque chose de définitif, que beaucoup ne retrouveraient plus jamais leurs parents, leur foyer, leur insouciance d'enfants. Que d'amour et de patience ont été nécessaires pour faire reflourir un sourire sur leur petit visage, pour regagner leur confiance ! Ces enfants ont grandi, ils sont maintenant à la fleur de l'âge et il s'agit de leur donner une solide formation professionnelle pour que, sans crainte, ils puissent regarder vers l'avenir. Or ce n'est pas chose facile et tous ceux qui ont à s'occuper de la jeunesse comprendront les soucis des œuvres d'entraide aux réfugiés. Pour mener à bien cette tâche, et toutes les autres qui leur incombent, elles doivent pouvoir compter sur l'appui de chacun. Au moment de la collecte annuelle de l'Office central suisse d'aide aux réfugiés, qui groupe toutes les œuvres privées d'entraide, versons donc généreusement notre obole.

A PROPOS DES DESSINS D'ENFANTS DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

L'exposition qui a lieu — ou qui a eu lieu naguère au Musée pédagogique de Paris est fort intéressante. Non pas que les dessins exposés soient extraordinaires ou qu'ils révèlent un talent spécial : je suis persuadé que chez nous, on en trouverait d'aussi bons sinon de meilleurs (je pense notamment à certaines classes, où les élèves sont entraînés et corrigés par un maître dont le talent en la matière implique une sévérité qui donne des résultats excellents), non point donc par la qualité des dessins mais parce qu'il s'agit d'une expérience réunissant systématiquement des dessins — et des textes — *libres*. Autrement dit, le dessin n'est pas considéré ici comme le moyen d'acquérir une certaine technique mais au contraire comme moyen d'expression, d'« extériorisation », comme on dit volontiers en langage pédagogique. On se demande évidemment à quel résultat positif on peut arriver par ce moyen dans le cadre d'un programme, si l'on envisage « résultat » selon l'optique traditionnelle.

L'exposition ne permet pas à ce propos de formuler un jugement net. Toujours selon l'optique traditionnelle, il semble que soient acquis : la propreté du travail et une certaine sécurité dans le tracé de la ligne. Encore faudrait-il avoir sous les yeux, pour pouvoir se faire une opinion, non pas seulement des « chefs-d'œuvre » mais des séries fournies par le même individu ou provenant d'une même classe et allant du début au résultat atteint. Evidemment, le but d'une exposition n'est pas de donner un aperçu du processus suivi, mais justement dans ce domaine qui ouvre de larges possibilités, ce serait bien là ce qu'il y aurait d'intéressant. Alors que l'examen des résultats acquis ne laisse au visiteur que la possibilité de comparer avec d'autres travaux et, je le répète, de ce point de vue, l'exposition ne révèle rien d'extraordinaire.

Mais, venons-en à ce que cette expérience permettrait d'entrevoir. Grosso modo, nous pouvons dire que notre programme (enfantin et primaire) suppose des individus, sans autre notion que celle de l'usage de la parole, qu'il s'agit d'amener à un certain niveau, disons, si vous voulez, celui du passage dans l'enseignement secondaire. Départ : 5 ans, arrivée 12 ans, et : « Fouette cocher » !

Voyons un peu ce que deviennent les élèves là-dedans. Ceux qui sont « doués » suivent jusqu'au bout, ceux qui le sont moins trébuchent, doublent, arrivent enfin ou achèvent leur scolarité avec un soupir de soulagement. Compte tenu des dispenses accordées, le règlement a été respecté, la loi sur la scolarité rigoureusement observée, que voudrait-on de plus ? Eh bien, simplement que soient offertes à chacun, « doué » ou « pas doué », des possibilités selon ses moyens.

Qu'on m'entende bien : je ne préconise pas une certaine indulgence (il s'agit d'ailleurs de tout autre chose), mais je voudrais qu'on tablât non pas sur l'âge des enfants (date de naissance) mais sur leurs possibilités. Evidemment, cela risquerait de nous conduire un peu loin : remplacer la notion d'âge officiel par celle d'âge mental... Je sais bien

que j'ai l'air d'enfoncer une porte ouverte, mais si cette notion est bien, en principe, admise, force est bien de reconnaître que, pratiquement, elle n'implique aucune mesure d'ordre général et nos classes offrent encore un aspect hétéroclite en ce qui concerne le niveau des élèves.

Ce n'est pas hasard si cette idée d'« âge mental » m'est suggérée par une exposition de *dessins*. Le dessin¹ d'une façon générale, mais surtout le dessin libre, donne des indications précieuses sur la tournure d'esprit, sur le développement de nos élèves. S'il était examiné systématiquement, selon un plan, il pourrait peut-être donner des indications non seulement précieuses mais précises sur le développement mental de son auteur. Les psychanalystes y ont recours pour l'examen d'un malade et pour contrôler l'évolution du cas.

Je crois qu'en récoltant systématiquement les dessins on apporterait un appui certain aux services d'orientation. Cela pose évidemment une question d'organisation mais je pense que chacun est si bien persuadé qu'une certaine homogénéité faciliterait le travail qu'on trouverait de part et d'autre la bonne volonté nécessaire.

Matile.

COLONIES DE VACANCES LINGUISTIQUES EN SUISSE :

à Riva San Vitale, lac de Lugano, du 26 juillet au 14 août 1954.

Prix total 175 fr.

du 12 au 24 juillet 1954.

Prix total 115 fr.

à Rorschach, ct. de St-Gall, du 13 juillet au 7 août 1954.

Prix total 240 fr.

à Oberschau/Wartau, ct. de St-Gall, du 12 juillet au 31 juillet 1954.

Prix total 190 fr.

à Schiers, Grisons, du 7 au 14 août 1954.

Prix total 75 fr.

Echange du 2 au 30 juillet à Hanovre/Allemagne

ou à Wiesbaden/Allemagne du 16 juillet au 10 août.

Cours et échanges sont offerts à des jeunes gens et jeunes filles de 16 à 20 ans et comportent tous des leçons d'allemand.

Se renseigner et s'inscrire à *Pro Juventute, Vacances pour la jeunesse*, Zurich, Seefeldstrasse 8, Cp. de ch. postaux : VIII 3100, Pro Juventute, Zurich.

BIBLIOGRAPHIE

Poésies de Noël et poésies diverses, par A. Perrinjaquet. Edit. Delachaux et Niestlé.

Morceaux courts, très simples, facilement appris même par de jeunes enfants. Quelque seize petits poèmes, souvent narratifs, feront plaisir aux parents autour du sapin de Noël ; les autres sont destinés à être dit le Jour de l'An. — Recueil à placer dans sa bibliothèque à côté de la littérature particulière aux fêtes de fin d'année.

¹ Il n'est naturellement pas question ici de l'examiner du point de vue de l'art. Toute considération esthétique est bannie... ce qui fera dire aux artistes qu'il ne s'agit pas de dessin, mais pour nous, dans le cas particulier, il en va autrement.

LE BATHYSCAPHE DE M. AUGUSTE PICCARD

D'ap. la conférence de M. J. Piccard

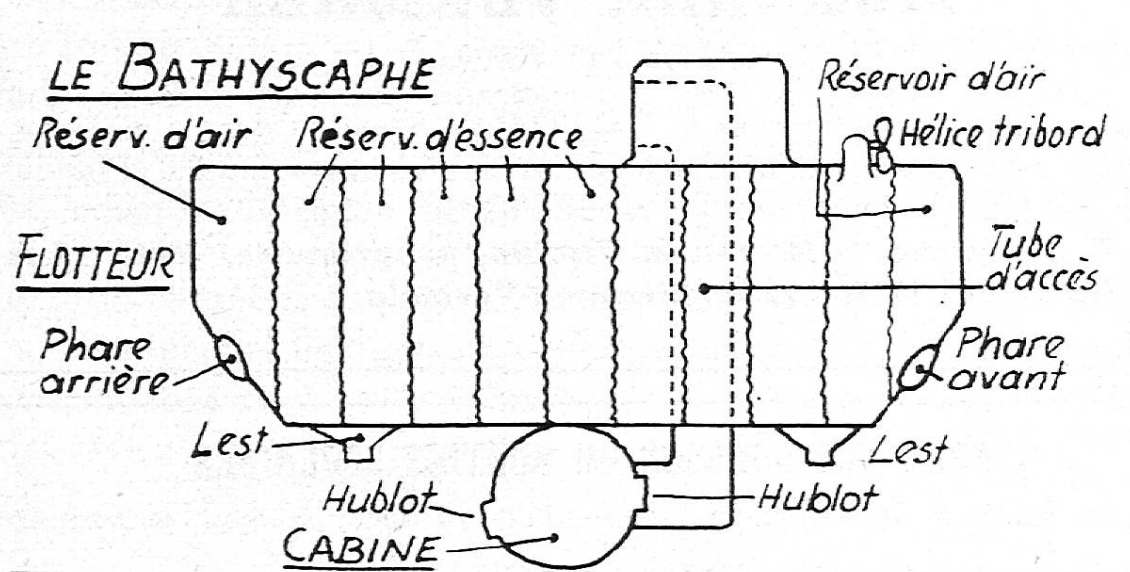
Le bathyscaphe

La sphère, d'une épaisseur de 9 cm., forgée dans un immense bloc d'acier dans les forges de Terni, a 2,18 m. de diamètre. C'est là que se tiennent les occupants.

Le flotteur, en tôle de 5 mm., a été monté à Monfalcone. Il a 11 compartiments. A chacune de ses extrémités, une chambre d'air le soutient en surface. Il a 15 m. de long et 3,50 m. de diam. Il a été rempli d'essence spéciale fournie gratuitement par « Esso ».

Sous le flotteur sont fixés 2 réservoirs remplis de grenaille qui forment le lest.

Yvar et Michel.



Aménagement de la cabine

Dans la cabine du bathyscaphe, il y a un tableau de bord pour faire fonctionner les divers appareils : projecteurs, lest, air comprimé. Des bouteilles fournissent l'oxygène nécessaire à la respiration, et des cartouches absorbent le gaz carbonique. Divers appareils garnissent les parois, entre autres le tachymètre, qui mesure la vitesse, et le manomètre, qui indique la pression.

D'après Daniel et Jean-Pierre.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

VISITEZ LA VALLÉE DES ORMONTS

A l'Hôtel « *Mon Séjour* » à VERS L'ÉGLISE

vous y passerez d'agréables vacances

Centre des buts d'excursions Repos Bonne cuisine
Dortoir bien aménagé avec eau chaude et froide pour sociétés, classes, etc.
Prix modérés

C. Hangartner et Morel propr. tél. (025) 6.42.26

MONTANA-VERMALA

VALAIS (alt. 1500 m.)

Passez d'agréables vacances à l'**IGLOO**, le nouveau dortoir moderne, agencé de 16 couchettes très confortables Eau courante chaude et froide. Douche. Chacun peut cuire ses repas. Prix par nuitée et par personne : Fr. 3.—. S'adresser à **M. Ernest Viscolo, propriétaire, Villa « Les Rosiers », Tél. (027) 5.22.90, Montana-Vermala.**

POUR VOS COURSES OU SORTIES SCOLAIRES

joignez l'utile à l'agréable, la connaissance au divertissement en visitant

LE CHATEAU D'ORON

Vous y verrez sa salle des gardes, de justice, sa bibliothèque, sa cuisine du XII^e siècle et ses salons richement meublés et ornés, on vous servira au château : thé, café, limonade. Prix d'entrée : 0.30 par élève.

SPORTHOTEL WILDSTRUBEL - COL DE LA GEMMI (2322 m.)

Le Col de la Gemmi est praticable.

Prix spéciaux pr écoles et sociétés. Téléférique Kandersteg-Stock 1825 m.
Prospectus et prix à disposition. Tél. (027) 5.41.01. Fam. de Villa

La grande plongée

Le 30 septembre 1953, Auguste Piccard et son fils effectuent la grande plongée de 3150 m. au large de l'île de Ponza.

Sous l'eau, le silence est total, impressionnant. L'eau, bleu clair d'abord, passe au bleu foncé, puis au violet, enfin au noir ; à 450 m., il fait nuit. Les savants n'ont vu qu'une troupe de poissons bleus, un poisson phosphorescent de 15 cm, et des points lumineux (animalcules).

Soudain, quelques gouttes perlent le long d'un câble ; mais immédiatement et automatiquement un produit visqueux colmate la fuite.

L'appareil descend à la vitesse de un mètre par seconde.

Tout à coup, un projecteur s'éteint ! Vérification des appareils : il doit pourtant fonctionner... que se passe-t-il ? Avec une lampe de poche, on constate que la sphère est à moitié enlisée dans le sable, au fond de la mer, à 3150 m. Pourra-t-on remonter ?

Ils restent un quart d'heure au fond : rien de spécial. Ils lâchent du lest : l'appareil se dégage, il remonte !

Maintenant, ils sont sûrs de leur engin : ils ont risqué leurs vies, ils sont sains et saufs, leurs calculs étaient justes.

Utilité de cette expérience, avenir

Cet engin servira plus tard à observer poissons et bestioles, et à étudier les profondeurs de la mer : température, composition du sable, etc.

Françoise et Lydia.

Classe P. Badoux, Essertines s. Yv.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

GROTTES AUX FÉES

ST-MAURICE (Vs)

CAFÉ-RESTAURANT - VOTRE BUT DE COURSE 1954

Visite de la grotte sous la conduite d'un guide bien documenté. Belle vue, emplacement de pique-nique. Tarif très réduit pour écoles

Téléphone 3.60.45

Ouvert toute l'année

R. Chabot, guide

Joli but pour course d'école à

Avenches la Romaine

Bienvenue aux maîtres
et aux élèves

Vis-à-vis du Musée

Parc pour autos et cars

CAFÉ SUISSE

Le tenancier :

R. CHAPPUIS Téléphone (038) 8 31 69

Quelle famille d'instituteur

prendrait pour un mois (12 juillet
au 12 août) une écolière biennoise
de 14 ans, bien élevée, désirant
s'entraîner à la conversation fran-
çaise. Elle pourrait aider au mé-
nage et s'occuper des enfants.

Offres et prix sous chiffre
G 22603 U à Publicitas Bienne.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DES MONTAGNES NEUCHATELOISES

Pour vos courses scolaires, Les Brenets et la magnifique région du DOUBS

GRAND PARADIS CHAMPÉRY

BUT DE PROMENADE AGRÉABLE
EMPLACEMENT POUR PIQUE-NIQUE
SALLE POUR SOCIÉTÉS
RESTAURATION, RAFFRAICHISSEMENTS
ARRANGEMENTS POUR ÉCOLES
ET SOCIÉTÉS

Téléphone 4.41.67
Famille A. Bochatay, propr.

On cherche place dans famille pour jeune garçon de 14 ans
désirant faire un stage de 3 à 4 semaines (juillet-août) en Suisse romande.
Echange possible.

Offres à M. Fritz Boss, architecte, **Belp** (Berne).

FGT

872.0

59 LIB

LE PRIX DE LA LIBERTÉ

Extrait des comptes de la commune d'Eysins pour l'année 1798

	Florins	sols
Livré pour la taille de la maréchaussée	13	1
Pour l'emprunt Ménard, par ordre de la commune la somme de 10 Louis, soit	400	
Livré pour l'arbre de la liberté	61	3
Journée pour chercher et apporter le chapeau de la liberté	2	6
Le 24 janvier : journée à J. M. Olivier et J. Tessier pour voir ce qui se passait dans les communes voisines	2	6
Le 27 février : dépenses en plantant l'arbre de la liberté : 38 pots de vin à 5 batz	47	7
Au citoyen E. Boulet, pour avoir été chercher le four- rage de la compagnie des chasseurs français à Nyon	3	2
Journée à Nyon : porté la pétition pour demander de rester Suisses	1	5
Livré au citoyen Dessier pour la part de la commune pour les membres de l'Assemblée provisoire du Pays de Vaud à Lausanne	82	5

Soit au total : environ 614

Classe F. Barbay, Eysins.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

vos élèves trouveront à

BELLERIVE-PLAGE, LAUSANNE

L'heure de plaisir...

La journée de soleil...

Des vacances profitables...

Conditions spéciales faites aux élèves accompagnés de l'instituteur

Course annuelle 1954

Lac d'Oeschinen Kandersteg

Télesiège

L'Hôtel Oeschinensee

se recommande pour sa bonne cuisine aux prix favorables pour des écoles et des sociétés.

Tél. (033) 9 61 19

D. Wandfluh-Berger, propr.

1 h. 30 des Avants
Alt. 1526 m.

COL DE JAMAN

2 heures de Caux
Tél. 6 41 69

Magnifique but de courses pour écoles et sociétés

Restaurant Manoïre ouvert toute l'année - Grand dortoir

Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés

P. ROUILLER

Alpes Vaudoises
1900 à 3200 m. d'altitude
Nombreux itinéraires pour courses d'écoles. Séjours d'été et d'hiver. Chambres avec et sans eau courante. Dortoirs, prix spéciaux pour écoles et sociétés. Demandez prospectus et itinéraires.

ANZEINDAZ

Le centre d'excursions des Alpes Vaudoises par excel.

Hôtel-Refuge Anzeindaz, tél. 5.31.47

Refuge des Diablerets, tél. 5.31.47

Refuge Tea-Room Solalex, tél. 5.33.28

SERVICE DE JEEP BARBOLEUSAZ-SOLALEX-ANZEINDAZ

Se recommande



Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS?

Le téléférique

Mœrel-Riederalp S. A. (Greicheralp)

vous amène en 10 min. à proximité du **Glacier et de la Forêt d'Aletsch.**

Arrangements pour écoles et sociétés.

Renseignements: Administration Mœrel-Riederalp S. A. **Mœrel.**

Tél. (028) 7 31 86 ou 7 31 74 (Buffet Terminus alt. 1950 m.).

Station de départ en face de la gare de Mœrel.

Restaurant Major Davel

MORRENS

Son Signal - But idéal de course d'école

Tél. (021) 4 61 16

R. Badertscher-Bolay



LE CHEMIN DE FER

d'YVERDON à STE-CROIX

et le télésiège **STE-CROIX - LES AVATTES**

vous conduisent rapidement à proximité du CHASSERON.

Champs de ski, pistes, et le spectacle unique de ses mers de brouillard d'où émergent les Alpes étincelantes.

RENSEIGNEMENTS: Tél. Ste-Croix 6 21 15.



Télé-Siège
Grindelwald
FIRST



Visitez la région de First (altitude 2200 m.), centre de courses avec une vue incomparable sur les sommets et glaciers de Grindelwald. Prix réduits pour courses d'école. Renseignements tél. (036) 3 22 84.



Pour toutes vos opérations
bancaires adressez-vous à

LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

GENEVE LAUSANNE
NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

Capital et Réserves Fr. 226 millions

Jeune fille de 14 ans, consciencieuse et de toute confiance, cherche place auprès d'une famille d'instituteur de langue française, pendant la période de vacances du 11 juillet au 15 août 1954, pour s'occuper d'enfants et de menus travaux ménagers.

Prière d'écrire à: R. Lüthi, maître secondaire, **Roggwil**.

La bonne adresse
pour vos meubles

**Choix de 200 mobiliers
du simple au luxe**

1000 meubles divers

AU COMPTANT 10 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois

